



Police

Police Fédérale
Direction générale de l'appui et
de la gestion
Ecole Fédérale
Groupe Formations Générales
Avenue de la Force Aérienne 10
1040 BRUXELLES
Tel. (02)644 82 77
Fax : (02) 642 71 51

NOTE TEMPORAIRE

Numéro d'émission	DSEF-2009/3374
Date d'émission	Le 10-07-2009
Degré de classification	INTERNE
Classement	CD 2
Page	1/2
Annexe	01
Référence PC	G:\Dep Fmn\OFFRES.FORMATION.2009\Form Gen\offre.formation.communication. interculturelle.2sem09.doc

Destinataires A tous les services de la police fédérale

Copie: Centre pour l'égalité des chances : Madame Séverine ZEEGERS
DSEF-Dep Form
DSEF-Sv Planning
DSEF/SAA

OBJET Offre de formation francophone : «**La communication interculturelle**» (2630) -
2^{ème} semestre 2009

Références ---

Chargé de dossier CSL Vincent MOTTOUL (tél : 02/644.82.77)
Administration/inscriptions : service SAA : tél : 02/642.71.23 - Fax : 02/642.71.51
Teamware : _DSEF/SAA - Mail : dgs.dsef.saa@police.be

1 Contenu de la formation

Dans le cadre des formations continuées, l'équipe des formateurs du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, se propose de vous sensibiliser à la question de la communication interculturelle. Lors de cette formation de 2 jours (16 heures)¹, nous vous proposons d'explorer la façon dont chacun d'entre nous est confronté à la différence. Au programme, peu de théorie et pas de grands discours mais plutôt une approche qui prend comme point de départ votre perception.

Nous découvrirons des notions telles que l'identité, les stéréotypes et préjugés. La question de la culture ne sera pas en reste, sans jamais céder à la tentation d'élaborer des modèles culturels qui tendent à associer des comportements à des cultures spécifiques. Il ne s'agit en effet pas d'un cours sur les cultures étrangères, mais plutôt une formation où l'on va découvrir tout ce qui se passe en nous lorsqu'on se confronte à l'autre, où l'on va tenter de mesurer l'importance de notre cadre de référence et questionner les idées reçues.

Après un bref aperçu du cadre légal, nous aborderons également des aspects liés à la communication. Nous nous pencherons enfin sur les situations professionnelles concrètes où un élément culturel pose question et tâcherons de les analyser ensemble et trouver des pistes de solution.

¹ Pour les membres du personnel du cadre opérationnel concernés, cette formation peut être prise en compte à concurrence de 8 heures dans le cadre de la promotion barémique.

2 Public cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux membres du cadre de base ou du cadre moyen du cadre opérationnel de la police intégrée qui sont en contact avec le public, où la question interculturelle peut se poser. Les membres du CAlog peuvent s'y inscrire s'ils exercent une fonction impliquant un contact avec le public.

3 Lieu-Planning

Formation à **BRUXELLES** (Complexe Gêruzet, Bloc F, locaux F 54 et F 50, Avenue de la Force Aérienne 10, à 1040 ETTERBEEK)

1 session : les 20 et 22 octobre 2009

4 Modalités d'inscription

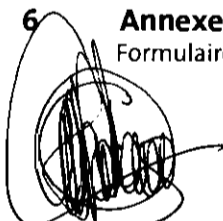
- Après avoir reçu préalablement l'autorisation de son chef de service ou du responsable fonctionnel en matière de formation, la demande d'inscription à une session est à adresser à DSEF (de préférence via une personne de contact désignée au sein de votre service de police) de la manière suivante :
 - Téléphoner à DSEF/ SAA (02/644 85 35 ou 02/642 71 23) afin de s'informer sur la disponibilité des places dans les sessions proposées.
 - L'inscription à une formation doit ensuite être confirmée à l'aide du formulaire en annexe 1 :
par TeamWare : _DSEF/SAA (solution préférée),
ou par fax (02/642 71 51),
ou par mail (dgs.dsef.saa@police.be).
- Le nombre de participants par session est limité à 18 personnes.
- Si le nombre de participants est insuffisant, la formation sera annulée. Dans ce cas, les personnes inscrites seront averties.
- Dans l'éventualité où un participant n'a pu être inscrit pour une session déterminée dans le cadre de l'offre de formation, celui-ci sera placé sur une liste de réserve. Lorsqu'une session complémentaire est organisée, DSEF/SAA s'adressera à la personne de contact désignée au sein du service ou, au besoin au participant, pour l'inscrire à cette session complémentaire.
- Date limite pour s'inscrire à la formation : 15 jours avant le début de la session.
- La convocation à la session de formation sera, en principe, envoyée 3 semaines avant le début de celle-ci.

5 Personne de contact

ZEEGERS Séverine – Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme – tél 02/212 30 09.

6 Annexe

Formulaire d'inscription.



CP TARARA
Dir DSEF a.i.